

Annexe II – Feuilles supplémentaires

FEUILLET SUPPLÉMENTAIRE N° 1 – AUTRE PERSONNE CONDAMNÉE

[Si plusieurs personnes ont été condamnées par la décision accordant l'indemnisation, ce feuillet est à remplir pour chacune d'elles.]
[Ne remplir que les informations connues]

Éléments d'identité et coordonnées de la personne condamnée au paiement des dommages et intérêts ou de la provision

Nom : _____ Nom d'usage : _____
 Prénoms : _____
 Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____
 Nationalité : _____ Profession : _____
 Adresse : _____

 N° de téléphone : _____ Courriel : _____
 Identité de son employeur (ou du dernier employeur connu) : _____
 Adresse de son emploi (ou du dernier emploi connu) : _____

 La victime connaissait-elle la personne condamnée avant les faits ? oui non

Éléments d'identité et coordonnées du représentant légal de la personne condamnée

[A ne remplir que si la personne ci-dessus visée est mineure ou majeure sous protection judiciaire]

[Si le représentant légal est une personne morale, renseigner les informations sollicitées entre parenthèses]

Nom (ou forme juridique et dénomination de la personne morale) : _____
 Nom d'usage (ou nom et nom d'usage de la personne habilitée à représenter la personne morale) : _____

 Prénoms (ou prénoms de la personne habilitée à représenter la personne morale) : _____

 Date de naissance (ou date de constitution) : _____
 Lieu de naissance (ou pays d'immatriculation) : _____
 Nationalité (ou numéro d'immatriculation) : _____
 Profession (ou objet social) : _____
 Adresse (ou adresse du siège social de la personne morale) : _____

 N° de téléphone (ou n° de téléphone de la personne morale) : _____
 Courriel (ou courriel de la personne morale) : _____
 Identité de son employeur (ou du dernier employeur connu) : _____
 Adresse de son emploi (ou du dernier emploi connu) : _____

 Coordonnées de l'assurance responsabilité civile du représentant légal :
 Nom : _____ N° de contrat : _____

Tentative de recouvrement	
Date de la mise en demeure d'avoir à verser l'intégralité des dommages et intérêts ou de la provision accordés par la décision judiciaire, adressée à la personne condamnée, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : _____	
Un huissier est-il actuellement chargé du recouvrement des sommes octroyées ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Nom de l'étude d'huissier ou de l'huissier en charge du recouvrement : _____	
Adresse : _____	
N° de téléphone : _____	Courriel : _____

*Je déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur le présent document.**

Le _____, à _____,

Signature du demandeur :

** Art. 13, al. 1^{er} de la L. n° 1.555 du 14 décembre 2023 : « Celui qui a obtenu ou tenté d'obtenir une indemnisation au titre de la présente loi en ayant indiqué ou fourni des renseignements qu'il savait inexacts ou en s'étant abstenu de fournir tout renseignement induit par sa demande dans le but de tromper la Direction des services judiciaires, est passible des peines prévues aux articles 93, 103 et 330 du Code pénal.*